
Catégorie fonds de petites sociétés Russell

30 JUIN 2011

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne renferme pas l'ensemble des états financiers annuels audités de la Catégorie. Vous pouvez également obtenir un exemplaire additionnel du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds et des états financiers annuels en visitant notre site Web ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Catégorie en composant le 1-888-509-1792, en accédant à notre site Web au www.russell.com/ca ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Investissements Russell Canada Limitée, 100, King Street West, 1, First Canadian Place, bureau 5900, Toronto (Ontario), M5X 1E4.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur la Catégorie, sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions semblables. En outre, tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou le rendement futur ainsi que sur l'avenir possible de la Catégorie constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections quant aux événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres choses, au risque et aux incertitudes touchant la Catégorie et aux hypothèses qui ont été établies à son égard, ainsi qu'aux facteurs économiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par la Catégorie. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des capitaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications dans la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, et les catastrophes.

Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont encouragés à examiner attentivement ces facteurs et autres avant de prendre une quelconque décision de placement, et il leur est vivement conseillé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ils devraient prendre note que la Catégorie n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Catégorie fonds de petites sociétés Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement de la Catégorie consiste à offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans les actions d'émetteurs canadiens et, dans une moindre mesure les actions d'émetteurs étrangers, qui ont une petite capitalisation boursière.

Afin de réaliser son objectif, la Catégorie investit dans des parts du Fonds de petites sociétés Russell (le « Fonds sous-jacent »).

L'investissement de la Catégorie dans le Fonds sous-jacent permet une diversification parmi les catégories d'actif, les styles de placement et les sous-conseillers.

L'indice de référence actuel de la Catégorie, dont le rendement sert de point de comparaison à celui de la Catégorie, est l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (la « référence »). Chaque sous-conseiller peut se voir attribuer une référence distincte pour les actifs des Fonds sous-jacents qu'il gère, pour que soit mieux reflété le style de placement ou le segment du marché du sous-conseiller.

Résultats

Pour l'exercice commencé le 25 octobre 2010 et clos le 30 juin 2011, la Catégorie fonds de petites sociétés Russell (la « Catégorie ») a affiché un rendement de 4,98 %*, comparativement à 6,87 % pour sa référence, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX.

Entre la création de la Catégorie, le 25 octobre 2010, et la fin de l'exercice, le 30 juin 2011, l'actif net de la Catégorie a augmenté de 2,9 M\$ par suite d'une moins-value sur titres de 0,1 M\$ et de souscriptions nettes de 3,0 M\$.

Les marchés boursiers ont enregistré des rendements en demi-teinte, mais positifs, pendant l'exercice. Ils ont affiché des gains appréciables au second semestre de 2010, alors que la confiance dans la reprise économique mondiale se raffermissait et que les investisseurs privilégiaient les actifs plutôt risqués. Cependant, les marchés financiers ont été confrontés à des problèmes particuliers au premier semestre de 2011, et la confiance des investisseurs dans la reprise économique mondiale a été mise à rude épreuve. En effet, la convergence de plusieurs événements – l'agitation géopolitique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, les gros problèmes d'approvisionnement résultant du tremblement de terre au Japon et du désastre nucléaire qui s'en est suivi, les rapports économiques moins favorables que prévu aux États-Unis et l'aggravation soutenue de la crise des dettes souveraines de la zone euro – a fait dégringoler les titres à risque plutôt élevé. En mai et juin, les cours des marchandises ont perdu une bonne partie des gains réalisés au premier trimestre; le prix du pétrole, en particulier, est passé d'un sommet de 113 \$ US le baril à 95 \$ US. La crainte d'un ralentissement de la croissance mondiale et l'incertitude économique ont eu une incidence négative sur les actions cycliques ou sensibles à la conjoncture économique (celles qui se comportent bien quand les prévisions économiques sont bonnes), de même que sur les titres et les marchés (dont le Canada) liés aux marchandises. Dans ce contexte, le Fonds sous-jacent a peiné, car les investisseurs ont privilégié les placements moins risqués.

Pour la période, le positionnement sectoriel global du Fonds sous-jacent par rapport à la référence s'est avéré en grande partie inefficace. C'est sa sous-pondération des services publics et des services financiers et son choix de titres défavorable dans ces secteurs qui ont le plus nui à la performance. La surpondération des soins de santé et des produits industriels a, elle aussi, plombé le rendement. En revanche, la sélection de titres dans ces deux secteurs a été avantageuse, tout comme la surpondération des matières premières et le choix de titres dans ce secteur. Enfin, la surpondération des technologies de l'information a contribué au rendement, mais cet apport a toutefois été neutralisé par la piètre sélection de titres dans ce secteur.

Hillsdale Investment Management Inc. a été le sous-conseiller le plus performant du Fonds sous-jacent pour la période. Son approche active et rigoureuse des placements, axée sur la recherche basée sur les fondamentaux et l'analyse

quantitative, ainsi que son aptitude à tirer profit des dernières tendances et à trouver des titres attrayants, ont été récompensés par des rendements excédentaires solides par rapport à la référence durant la période. Le positionnement sectoriel et le choix de titres ont porté leurs fruits. En effet, la plus grande partie de la surperformance est attribuable à une sélection judicieuse de titres, surtout dans les secteurs des matières premières et de l'énergie, et plus particulièrement à la surpondération des sous-secteurs des métaux précieux et des minéraux, d'une part, et des services et du matériel pétro-gaziers, de l'autre. La performance de Hillsdale a souffert du choix médiocre de titres dans les technologies de l'information et les services financiers, où la surpondération des fabricants de matériel de communications a le plus nui au rendement.

Goodman & Company, Conseil en placements ltée cherche avant tout à repérer des entreprises de qualité dont le bénéfice est promis à une croissance à long terme et qui présentent des fondamentaux robustes. Goodman a surclassé sa référence au début de la période à mesure que la confiance dans la reprise économique mondiale se raffermissait, mais il a été devancé au cours des six derniers mois de l'exercice, lorsque l'aversion pour le risque a repris le dessus. Le rendement de Goodman est surtout attribuable à une piètre sélection de titres. Le choix de titres dans les secteurs des matières premières et des services publics s'est avéré particulièrement malheureux, surtout à cause de la surpondération de Hana Mining Ltd., d'Eastern Platinum Ltd. et des actions de producteurs d'électricité indépendants et de négociants en produits énergétiques. En revanche, la sélection judicieuse de titres dans les secteurs des soins de santé et des produits industriels et la surpondération des technologies de l'information ont souri à la Catégorie.

Risque

L'ensemble des risques courus par la Catégorie est décrit dans le prospectus. Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de la Catégorie. Le profil de risque de la Catégorie et le bien-fondé du placement correspondent toujours à la description qui en est faite dans le prospectus.

Toutefois, avec effet au 29 juin 2011 et tel qu'il est décrit dans le prospectus de la Catégorie, les Fonds Russell ont adopté la méthode d'évaluation des risques recommandée par l'Institut des Fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») afin de garantir la conformité avec les exigences du nouveau formulaire 81-101F3, *Contenu de l'aperçu du Fonds, du Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*. La cote de risque attribuée à cette Catégorie est donc passée de « supérieur à la moyenne » à « de moyen à élevé », afin qu'elle soit conforme à la méthode et à la terminologie d'évaluation des risques de l'IFIC.

Événements récents

Les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui comprennent les fonds d'investissement et d'autres émetteurs assujettis. Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a décidé de reporter d'une autre année, soit au 1^{er} janvier 2013, l'adoption des IFRS par les sociétés de placement, qui ont donc deux années de plus que les autres entités ayant une obligation d'information du public pour adopter les IFRS. En vue de se conformer aux exigences des IFRS le moment venu, le gestionnaire a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de préciser les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et de coordonner le passage aux IFRS.
- Il a relevé les domaines où il faudra modifier l'information présentée en vertu des IFRS.
- Il a évalué le niveau de préparation des systèmes actuels d'information comptable et de technologie de l'information à la transition aux IFRS.

* Selon le rendement des actions de série B, déduction faite des charges payées par la Catégorie. Le rendement des actions des séries E et F s'est établi à 5,50 % et 5,98 % respectivement. Le rendement des séries d'actions peut changer en raison de la variation des charges. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la section « Description des séries et frais de gestion ».

Catégorie fonds de petites sociétés Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

- Il a évalué les incidences probables des IFRS sur les aspects touchant à l'exploitation des entreprises, comme les contrôles internes, la dotation en personnel et les besoins en formation.

Selon les différences observées actuellement entre les PCGR du Canada et les IFRS, il est prévu que l'adoption des IFRS n'aura aucune incidence sur le calcul de l'actif net ou de la valeur liquidative. Les IFRS devraient avoir une incidence sur la présentation globale des états financiers et obliger le gestionnaire à fournir des renseignements supplémentaires dans les notes annexes. Par contre, l'évaluation actuelle du gestionnaire quant aux conséquences des IFRS risque de changer si de nouvelles normes sont émises ou si les interprétations des normes actuelles sont révisées.

Opérations entre apparentés

Gestionnaire, conseiller en valeurs et placeur principal

La Catégorie est gérée par Russell. Russell est une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company (« FRC »).

Russell fournit tous les services de gestion et d'administration dont la Catégorie a besoin pour mener ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services.

Russell est le conseiller en valeurs de la Catégorie (le « conseiller en valeurs »). Russell a conclu avec FRC et Russell Implementation Services Inc. (« RIS »), un membre du même groupe, des conventions de sous-conseiller visant la prestation de services à la Catégorie.

Russell est également le placeur principal de la Catégorie et détient les droits exclusifs lui permettant de placer et de coordonner le placement des actions de la Catégorie dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada où celles-ci peuvent être vendues.

Russell reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative moyenne de chaque série d'actions de la Catégorie et payés mensuellement.

Description des séries

La Catégorie offre des actions des séries B, E et F.

Les actions de série B comportent des frais de gestion annuels. Le courtier reçoit des commissions de suivi qui proviennent de ces frais. Les actions de série E comportent des frais de gestion moindres. Le courtier touche des commissions de suivi prélevées sur ces frais.

Les actions de série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui participent à un programme intégré ou à un programme de services contre rémunération. Ces actions sont assorties de frais de gestion modiques. Elles ne prévoient le paiement d'aucune commission de suivi au courtier. Plutôt, chaque investisseur négocie des honoraires permanents distincts, payés directement au courtier.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels payés par la Catégorie correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque série, à l'exclusion des impôts applicables et des frais d'exploitation. Le pourcentage est présenté ci-après :

Série B	Série E	Série F
2,00 %	1,70 %	1,00 %

À partir de ces frais, Russell paie d'autres fournisseurs de services, dont les placeurs et les sous-conseillers. Les principaux services rendus, exprimés en pourcentage, sont présentés ci-après :

	Pourcentage des frais de gestion
Commissions de vente et de suivi	26 %
Conseil en valeurs et autres frais	74 %

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant la Catégorie et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période du 25 octobre 2010 au 30 juin 2011.

Actif net par action de la Catégorie¹⁾

Série B	2011*
Actif net au début de la période	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités	
Total des produits	0,10 \$
Total des charges	(0,17) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	- \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	(0,39) \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	(0,46) \$
Distributions	
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$
Dividendes	- \$
Gains en capital	- \$
Remboursement de capital	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$
Actif net à la fin de la période	10,50 \$

Série E	2011*
Actif net au début de la période	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités	
Total des produits	- \$
Total des charges	(0,14) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	- \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	(0,97) \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	(1,11) \$
Distributions	
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$
Dividendes	- \$
Gains en capital	- \$
Remboursement de capital	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$
Actif net à la fin de la période	10,55 \$

Catégorie fonds de petites sociétés Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Actif net par action de la Catégorie¹⁾ (suite)

Série F	2011*
Actif net au début de la période	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités	
Total des produits	0,01 \$
Total des charges	(0,06) \$
Gains (pertes) réalisés de la période	0,01 \$
Gains (pertes) non réalisés de la période	(1,18) \$
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾	(1,22) \$
Distributions	
Revenus de placement (sauf les dividendes)	- \$
Dividendes	- \$
Gains en capital	- \$
Remboursement de capital	- \$
Total des distributions annuelles³⁾	- \$
Actif net à la fin de la période	10,60 \$

* Du 25 octobre 2010 au 30 juin 2011

- 1) Les renseignements présentés proviennent des états financiers annuels audités de la Catégorie.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la Catégorie, à moins que l'actionnaire n'ait demandé un remboursement au comptant.

Ratios et données supplémentaires

Série B	2011*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	755 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	71 872
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,40 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	4,11 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,72 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	7,01 %
Valeur liquidative par action	10,50 \$

Série E	2011*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	149 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	14 097
Ratio des frais de gestion ²⁾	2,08 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	3,78 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,72 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	7,01 %
Valeur liquidative par action	10,55 \$

Série F	2011*
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	2 034 \$
Nombre d'actions en circulation ¹⁾	191 968
Ratio des frais de gestion ²⁾	1,29 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,99 %
Ratio des frais d'opération (%) ³⁾	0,72 %
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	7,01 %
Valeur liquidative par action	10,60 \$

* Du 25 octobre 2010 au 30 juin 2011

- 1) Données fournies au 30 juin de l'exercice indiqué.
- 2) Le ratio des frais de gestion est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie), ce qui comprend les charges engagées

indirectement en raison des placements de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

- 3) Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations de la Catégorie et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul du ratio des frais d'opération exige qu'un fonds d'investissement qui effectue des placements dans les titres d'autres fonds d'investissement établisse ce ratio en tenant compte des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille imputables à ses placements dans chacun des Fonds d'investissement sous-jacents.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille de la Catégorie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Catégorie gère activement les placements de celle-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Catégorie achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par la Catégorie sont élevés, et plus il est probable qu'un actionnaire réalisera des gains en capital impossibles pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Catégorie.

Rendement passé

Le rendement passé représente le rendement historique de chaque série d'actions de la Catégorie. Ces renseignements ne sont fournis que pour montrer le rendement passé et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

Les données sur le rendement supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des actions de même série de la Catégorie. Ce rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais facultatifs, des impôts sur les bénéfices ni des frais versés directement à Russell ou au conseiller en placement de l'actionnaire qui auraient réduit le rendement ou la performance. Même si vos distributions ont été réinvesties, vous serez peut-être tenu de payer l'impôt sur ces distributions. Veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel de chaque série d'actions pour la période close le 30 juin. La date de début des activités indiquée dans la présente section est celle à laquelle les actions des séries ont été offertes initialement au public, tandis que celle présentée à la section « Faits saillants financiers » correspond à leur date d'établissement.

Rendements annuels – Série B



* Du 29 octobre 2010 au 30 juin 2011 (données non annualisées)

Catégorie fonds de petites sociétés Russell

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Rendements annuels – Série E



* Du 29 octobre 2010 au 30 juin 2011 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série F



* Du 29 octobre 2010 au 30 juin 2011 (données non annualisées)

Rendements annuels composés

Les tableaux présentent l'historique des rendements annuels composés totaux des actions de la Catégorie, comparés au rendement de l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX (la « référence »).

Période close le 30 juin 2011

Rendements annuels composés	Depuis le 29 octobre 2010
Actions de série B ¹⁾	4,98 %
Actions de série E ¹⁾	5,50 %
Actions de série F ¹⁾	5,98 %
Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX ²⁾	6,87 %

- Déduction faite de tous les frais et charges payés par la Catégorie.
- L'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX, qui fournit aux investisseurs une référence générale représentative des titres à petite capitalisation au Canada, est composé de titres de sociétés canadiennes inscrites auprès de la Bourse de Toronto qui affichent une capitalisation boursière entre 100 M\$ CA et 1,5 G\$ CA. Source : TSX © Copyright 2011 TSX Inc. Tous droits réservés.

Commentaire sur le rendement

Pour la période close le 30 juin 2011, la Catégorie a enregistré un rendement de 4,98 % (série B), comparativement à 6,87 % pour la référence. Une analyse du rendement de la Catégorie par rapport à la référence est présentée dans le rapport de la direction sur le rendement, sous la rubrique « Résultats ».

La référence est composée de différents titres. Il est impossible d'investir directement dans la référence, et cette dernière ne fait pas l'objet de charges, de frais ou de taxes. Tout placement dans des titres implique le paiement de frais ou de charges.

Aperçu du portefeuille

25 principaux titres en portefeuille*

30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Labrador Iron Ore Royalty Corp.	2,7 %
Augusta Resource Corp.	2,3 %
Wi-LAN Inc.	2,0 %
Perseus Mining Ltd.	1,8 %
Savanna Energy Services Corp.	1,7 %
Alterra Power Corp.	1,7 %
Neo Material Technologies Inc.	1,6 %
Cequence Energy Ltd.	1,6 %
Paramount Resources Ltd.	1,6 %
CGA Mining Ltd.	1,6 %
Oridion Systems Ltd.	1,5 %
Descartes Systems Group Inc.	1,5 %
Cervus Equipment Corp.	1,5 %
Absolute Software Corp.	1,4 %
Financière Canaccord Inc.	1,4 %
MAG Silver Corp.	1,4 %
RuggedCom Inc.	1,4 %
Canfor Corporation	1,3 %
Alamos Gold Inc.	1,3 %
Quincaillerie Richelieu Ltée	1,3 %
PHX Energy Services Corp.	1,2 %
Karnalyte Resources Inc.	1,2 %
Major Drilling Group International Inc.	1,2 %
Contrans Group Inc.	1,2 %
Dundee Corporation	1,1 %

Valeur liquidative (en milliers de dollars)

2 932 \$

Remarque : Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds sous-jacent. Il est possible d'obtenir, sur notre site Web (www.russell.com/ca), une liste mise à jour dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre. Le prospectus ainsi que d'autres informations sur le Fonds sous-jacent peuvent être consultés sur www.russell.com/ca ou sur www.sedar.com.

Pondérations sectorielles*

30 juin 2011

Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie	
Matières premières	35,5 %
Énergie	20,4 %
Technologies de l'information	15,2 %
Industries	8,4 %
Services financiers	8,2 %
Biens de consommation discrétionnaire	5,1 %
Services publics	3,1 %
Soins de santé	2,9 %
Services de télécommunications	1,1 %

* Ce sont les titres en portefeuille et les pondérations sectorielles du Fonds du marché monétaire Russell, le Fonds sous-jacent. La Catégorie est exposée à ces titres en portefeuille et pondérations sectorielles parce qu'elle investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts du Fonds sous-jacent.

100, King Street West
1, First Canadian Place, bureau 5900
Toronto (Ontario) M5X 1E4

www.russell.com/ca



Investissements Russell et son logo, LifePoints, Russell, Souverain et Programme d'investissement Souverain sont des marques déposées ou des marques de commerce de Frank Russell Company.

M07F PCG-CC-REG-055F (1 02/11)

